

Colloque « Améliorer l'évaluation socioéconomique des opérations d'aménagement urbain et des effets de santé des investissements publics »

10 mars 2022

Introduction de Roger Guesnerie, président du Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique des investissements publics

Bonjour à tous,

Le Secrétariat général pour l'investissement et France Stratégie ont mis en place en janvier 2017 un Comité d'experts sur les méthodes d'évaluation socioéconomique des investissements publics, comité qu'il m'a été demandé de présider¹. Ce Comité d'experts a pour ambition de créer une culture commune de l'évaluation des projets d'investissement publics en veillant à associer les différentes administrations concernées.

Sa mission – qui a été confirmée en 2019 – est d'abord de préciser et éventuellement d'étendre les règles méthodologiques de réalisation de l'évaluation socioéconomique des projets publics, en définissant, le cas échéant, les études et recherches à entreprendre à cette fin. L'objectif est de promouvoir la pratique du calcul socioéconomique, en l'adaptant pour répondre aux difficultés rencontrées dans son application, et en étendant son champ d'application.

Le comité d'experts a ainsi validé un guide de l'évaluation socio-économique à destination des maîtres d'ouvrage, ainsi que dix compléments opérationnels, également publiés sur le site de France Stratégie. Il a fait récemment des propositions sur la révision du taux d'actualisation, jusqu'en 2070, qui actualisent les préconisations² du rapport Quinet (2013), en prenant en compte les perspectives de croissance et le risque macro-économique auquel nous faisons face aujourd'hui – réflexion³ qui a conduit à des innovations méthodologiques venant à l'appui des conclusions obtenues. Un complément opérationnel est en ligne.

La réflexion sur la révision du taux d'actualisation après 2070 se poursuit, avec le même arrière-plan. Enfin, pour en terminer avec ce sujet, l'analyse des conséquences de la révision des taux d'actualisation sur le chiffrage de la Valeur d'Action Climat (VAC, sujet d'un autre rapport Quinet, Alain et non Emile cette fois) est aussi au programme de travail en cours du comité.

Cette présentation du Comité d'experts faite, venons-en à ce qui nous réunit aujourd'hui. D'abord pour rappeler que l'évaluation économique des projets publics a suscité nombre de rencontres. Par exemple, depuis 2014, relèvent de ce thème neuf colloques organisés par le Secrétariat général pour l'investissement, et France Stratégie avec le concours du Conseil général de l'environnement et du développement durable. Ils ont été consacrés :

- à l'évaluation socioéconomique des projets de transports (16 septembre 2014) ;
- à la prise en compte des externalités environnementales (2 avril 2015) ;
- aux effets d'agglomération (22 octobre 2015) ;
- à la prise en compte des risques naturels et sanitaires dans le calcul socioéconomique (17 mars 2016) ;
- au choix des indicateurs dans la sélection des projets (14 décembre 2016) ;

¹ Avec l'appui de Jean-Paul Ourliac comme vice-président et l'assistance de Jincheng Ni, à France Stratégie.

² Préconisations faites dans le cadre intellectuel présenté dans le rapport Gollier (2011)

³ Après des débats appuyés sur des travaux importants conduits sous la direction de Joel Maurice avec le soutien de Jincheng Ni

- au système d'actualisation (29 mars 2017) ;
- à la pratique de l'évaluation socioéconomique en France (20 septembre 2017) ;
- aux projets d'investissement en Très Haut Débit (5 avril 2018) ;
- aux nouvelles frontières de l'évaluation socioéconomique : des investissements publics aux politiques publiques (19 novembre 2019).

Vient donc aujourd'hui le dixième colloque, préparé en collaboration avec le commissariat général au développement durable et la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Il est organisé autour de la présentation et la discussion des conclusions de deux groupes de travail, qui ont été mandatés par le comité d'experts, fin 2019 et début 2020, et qui ont depuis mené et finalisé leurs investigations malgré la pandémie.

Le premier consacré aux projets d'aménagement urbain était présidé par Sabine Baietto-Beysson, le second sur les effets de santé des projets et politiques publiques, était présidé par Lise Rochaix et Benoit Devaux. Merci à eux pour le travail mené dans ces groupes et merci à eux d'être là pour conduire la discussion desdits travaux.

Quel sera le sujet du prochain colloque, le 11^{ème} selon le décompte suggéré haut ?

Le programme de travail du comité d'experts en 2022 prévoit un colloque le 22 septembre prochain. Ce colloque porterait sur l'évaluation à très long terme sur la base de l'expertise du projet Cigéo (Centre industriel de stockage géologique profond de déchets radioactifs) en collaboration avec l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Citons quelques thèmes apparus lors de l'ESE de Cigéo :

- Le très long terme et le risque de dégradation sociétale future
- Les questions d'éthique et responsabilité vis-à-vis des générations futures
- Les limites de l'expertise économique
- La place de l'ESE dans la décision publique

Quid du 12^{ème} colloque ?

Les travaux en cours du comité d'experts pourront fournir des thèmes candidats pour les événements à venir. Aux travaux en cours déjà évoqués, sur le taux d'actualisation et la VAC, il faut ajouter les investigations de trois groupes de travail, qui poursuivent leurs réflexions en 2022 :

- GT scénario et option de référence⁴
- GT suites du rapport d'Emile Quinet (2019) sur l'enseignement supérieur et recherche⁵
- GT estimation des bêtas⁶

Mais revenons à notre programme d'aujourd'hui. Et je vous propose d'ouvrir les débats avec le premier atelier.

⁴ présidé par Katheline Schubert avec l'aide d'Aude Pommeret et de Jincheng Ni et dont le travail s'inscrit en parallèle d'une réflexion sur les coûts d'abattements, menée ailleurs par Patrick Criqui

⁵ organisé par le MESRI avec l'aide d'Emile Quinet, de Pierre Courtioux, de Jean-Paul Ourliac, de Stéphane Elshoud et de Jincheng Ni

⁶ avec Emile Quinet, Frédéric Cherbonnier, Jincheng Ni, Philippe Ayoun, Nicolas Riedinger et Michel Massoni